

# Fiche réflexe

## En cas de canicule

***Pour les centres de vacances ou de loisirs  
Et les établissements d'activités physiques et sportives***

***En cas de canicule, il convient :***

- ***D'éviter l'exposition au soleil.*** Si toutefois les enfants sont exposés, même brièvement, il ne faut pas oublier de les protéger (chapeaux, casquettes, crème solaire à indice suffisant)
- ***D'éviter la pratique d'activités physiques et sportives aux heures les plus chaudes de la journée.*** Dans le cas contraire, les pratiquants risqueraient un coup de chaleur qui pourrait les mettre en danger de mort. Il ne faut pas hésiter, en effet, à revoir la programmation des activités. Ainsi, il est préférable de programmer des calmes ou des moments de repos aux périodes les plus chaudes.
- ***De veiller particulièrement à l'hydratation des enfants et des jeunes,*** en vérifiant que chaque mineur boit régulièrement.
- ***D'occuper, pendant la journée, les pièces les plus fraîches du centre.*** En cas de trop forte chaleur dans le centre, il peut être opportun de rejoindre un lieu climatisé (cinéma, centre commercial...)
- ***De limiter les déplacements*** lorsque les véhicules ne sont pas climatisés
- ***De privilégier des activités aquatiques*** en vérifiant toutefois que la qualité de l'eau (qui peut être altérée en cas de canicule durable) est compatible avec la pratique de l'activité et en évitant tout choc thermique brutal, susceptible de provoquer une hydrocution (la mise à l'eau doit être progressive).
- ***Sur le plan de la sécurité alimentaire, il convient de veiller tout particulièrement au respect de la chaîne du froid.*** Dans le cas contraire, il faut se limiter à la consommation de denrées non périssables.

***Pour être informés régulièrement de la situation, et des recommandations qui sont faites, vous disposez des moyens suivants :***

**CANICULE INFO SERVICE (appel gratuit)**

**0 800 06 66 66**

- La mairie de votre commune d'implantation
- Les sites internet suivants :
  - [www.sante-sports.gouv.fr](http://www.sante-sports.gouv.fr) (rubrique de la santé de A à Z)
  - [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)
  - numéro vert Santé départemental 0 800 015 000.